

**BILAN 2014-2015**  
**ET RENOUVELLEMENT PAR TIRAGE AU SORT**  
**DU CONSEIL DES SAGES**

À Saillans, le **samedi 30 janvier de 9h30 à 12h**, dans la **salle polyvalente**, le **conseil des sages de Saillans** est appelé à se renouveler partiellement en **élisant de nouveaux membres par tirage au sort paritaire**. Toute **personne habitant et/ou votant à Saillans souhaitant s'impliquer** peut se porter **volontaire**.

La réunion permettra de **rappeler le rôle du conseil des sages, de présenter le bilan 2014-2015 de ses actions, d'échanger sur ses nouvelles orientations, et de lui choisir un nouveau nom**.

**=Les nouveaux membres seront désignés par tirage au sort à la fin de la réunion.**

Les candidatures seront récoltées à **partir de mi janvier** dans une urne disponible dans le hall d'entrée de la mairie, lors de la réunion du 30 janvier et dès maintenant par courriel à [conseildessages@mairiedesaillans26.fr](mailto:conseildessages@mairiedesaillans26.fr).

Afin de garantir l'ouverture du conseil des sages à tous et toutes, sans distinction de couleur politique, ni de compétence, toute candidature est éligible à la seule condition d'être habitant (résident et/ou électeur) de Saillans.

Huit des douze membres du conseil des sages se retirant, sept nouveaux membres seront élus -- 5 femmes et 3 hommes, afin de respecter la parité du conseil.

**INFORMATIONS POUR LES PERSONNES INTÉRESSÉES**  
**PAR LE CONSEIL DES SAGES**

- deux derniers tirages au sort : 17 sept 2014, avec l'intégration de six nouveaux membres et 30 janvier 2016 avec huit nouveaux membres
- durée d'un mandat : «le conseil des sages sera dissous dans sa totalité à l'issue de la mandature en cours» (Article 7 de la charte). Le conseil est une instance d'observation, de réflexion et d'action qui s'inscrit dans la durée. Devenir membre bénévole est un véritable engagement. Il est possible néanmoins de démissionner à tout moment.

- temps minimum requis pour devenir membre : environ deux heures par mois (réunion très conviviale du conseil des sages tous les 15 du mois) et, environ une fois tous les 3 mois, une présence aux instances délibératives municipales (conseils municipaux et comités de pilotage). En plus, la participation aux différents groupes de travail (liste ci-dessous) est souhaitable mais reste facultative.

- Les différents groupes de travail existants sont :

1. La veille citoyenne aux Conseils municipaux et aux comités de pilotage de la mairie
2. La ressource pour l'animation des commissions et Groupes Action-Projet
3. La promotion des principes de participation et de transparence
4. La constitution d'un fonds documentaire (articles et ouvrages traitant de la participation).

- Les nouveaux axes de travail pour 2016, en réflexion :

1. Être plus visible, aider le recueil des avis et idées (interface habitants-mairie)
2. Multiplier les accès à l'information
3. Introduire de nouveaux outils de participation

- APRÈS RENOUVELLEMENT, LE CONSEIL DES SAGES ET CONSTITUÉ DE :

(voir feuille ci-contre)

# **BILAN DE L'ANNÉE 2014-2015 DES ACTIONS DU CDS**

Malgré sa discrétion, le conseil des sages agit.

Si beaucoup de choses sont à améliorer (voir points ci-dessous précédés d'un «(!)»

des projets sont en cours et plusieurs réalisations sont à mettre à son crédit.

## **1. Veille citoyenne et mesure du pouvoir d'agir des habitants**

- Les membres du CDS ont régulièrement assisté aux comités de pilotage (C.P.) et conseils municipaux (C.M.) de la mairie et ont systématiquement rassemblé leurs observations lors de leurs réunions mensuelles.
- Les retours ont été faits aux élus lors de deux C.P. prévus à cet effet.
- La plateforme « Zimbra » en partage avec l'équipe municipale, est utilisée pour la communication interne, externe et la planification des veilles.
- Eté 2014 et été 2015 sur une initiative des élus, le CDS a participé à un week-end de réflexion sur le fonctionnement de la gouvernance.

(!) L'intervention d'animateurs extérieurs au projet municipal a permis de faire émerger différents points faibles sur les liens entre les habitants, les élus et le CDS.

- Un questionnaire-enquête pour mesurer le niveau de participation et le pouvoir d'agir des habitants a été élaboré avec un sociologue (Clément MABI) de manière bénévole. Cette enquête sera faite en porte-à-porte, quartier par quartier, courant décembre 2015 et janvier 2016. Les résultats seront analysés par Clément MABI et son équipe.

## **2. Ressource pour l'animation**

- Deux mini-formations pour animateurs ont été organisées, permettant de constituer un pool de 24 animateurs mis à la disposition des élus pour animer les GAP et commissions.
- Plusieurs dizaines de réunions publiques ont ainsi pu être animées, favorisant la participation de toutes les personnes présentes à ces réunions.

(!) Le nombre d'animateurs disponibles a diminué et le pool demande à être renouvelé.

(!) Il a été proposé de rattacher chaque commission thématique à un animateur-référent afin d'en simplifier l'organisation avec les élus-référents et d'assurer une meilleure compréhension des enjeux dans la durée.

(!) Le recours à un animateur dans les Groupes Action-Projet (GAP) ne semble pas toujours pertinent. Plusieurs groupes, surtout de petite taille, préfèrent s'auto-gérer.

### **3. Promotion des principes de participation et de transparence**

- À Saillans : Réunion publique du CDS le 1er mars 2015, une section du site de la mairie dédiée au CDS, une page sur la lettre info de juillet 2015, un temps de parole aux C.P. si nécessaire, une réunion-bilan le samedi 30 janvier 2015.

(!) La communication auprès des Saillansons n'étant pas prévue dans les missions initiales du CDS, ses membres n'ont semble-t-il pas fait assez connaître leur travail et leurs actions auprès des habitants et de ce fait le CDS n'a pu devenir un organe référent vers qui les habitants pourraient faire remonter d'éventuels dysfonctionnements.

La demande se faisant entendre, cet aspect est appelé à se développer (voir plus bas).

- À Saillans : organisation de *¿ Curieuses démocraties ?* Ces assises de la démocratie participative préparées pendant 11 mois par un collectif issu du CDS et de citoyens de la vallée a été une réussite par la qualité de ses intervenants et le nombre de participants (plus de 400).

- À l'extérieur de Saillans : de nombreuses interventions en réponse aux sollicitations (relayées par les élus de Saillans) de mairies, d'associations, de groupes de réflexion, et de médias. Ces échanges avec d'autres expériences (conseils de quartier, etc) nourrissent en partie les propositions que le CDS présentera en 2016.

### **4. Constitution d'un fonds documentaire (articles/ouvrages sur la participation)**

- Une bibliographie constituée par la librairie *La Balançoire* à l'occasion de l'événement *¿ Curieuses Démocraties ?* sera bientôt disponible dans la section CDS du site internet de la mairie de Saillans, ainsi qu'une série de liens internet vers des vidéos d'expériences en démocratie participative locale.



# Axes de travail proposés pour 2016

En août 2015, sur une initiative des élus, un week-end de réflexion sur le fonctionnement de la gouvernance a fait ressortir le manque de liens entre les habitants et le CDS d'une part, et les liens faibles entre le CDS et les élus d'autre part. Aujourd'hui, la série de démissions pour différents motifs (indisponibilité pour raisons professionnelles, essoufflement, frustration) qui touche le CDS nous conduit à réévaluer son rôle et sa visibilité. Nous sommes encore dans ce processus, mais déjà plusieurs axes apparaissent :

- Être plus visible : après une année tournée vers l'extérieur, le CDS se recentre sur la communication au sein du village. Cela inclut de revoir son nom qui semble prétentieux pour certains et exprime mal sa mission. Cela implique surtout d'aller plus vers les habitants pour expliquer le fonctionnement de la mairie et recueillir les témoignages positifs et négatifs. Nos photos seront ajoutées au trombinoscope du site de la mairie. Un panneau explicatif et un petit film d'animation sont aussi en projet.
- Multiplier les accès à l'information : les élus ont ponctuellement besoin du soutien du CDS pour la diffusion d'informations. Nous imaginons de nouveaux (et d'anciens) supports de diffusion pour tous ceux qui ne reçoivent pas les bulletins d'information: des apéros géants ? Des crieurs publics sur les marchés ?
- Introduire de nouveaux outils de participation : expérimentation du tirage au sort sur l'ensemble de la liste électorale de Saillans (pour inciter une participation plus large aux commissions thématiques par exemple); expérimentation de l'agora pour des questions spécifiques (vote public pour prise de décision);

## **Le CDS, est avant tout une expérience (un laboratoire) en démocratie**

Si vous souhaitez devenir membre du CDS, nous vous invitons à lire le règlement et la charte du CDS qui compléteront les informations regroupées dans cet article.

**Nous vous invitons aussi à vous rappeler que le CDS n'est pas une instance figée. C'est au contraire une composante de l'expérience vivante de démocratie participative de Saillans... une expérience amenée à évoluer - avec vous, nous l'espérons !**